



# ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

famille

Question écrite n° 94054

## Texte de la question

M. Jean-Claude Bouchet appelle l'attention de Mme la ministre des familles, de l'enfance et des droits des femmes concernant le changement d'appellation du ministère de la famille en ministère des familles. En rebaptisant le ministère de la famille en ministère des familles sous forme de décret au *Journal officiel* du 4 mars 2016, le Gouvernement cherche à reconnaître toutes les familles : les recomposées, les monoparentales, celles de même sexe et donc la diversité. Mais au lieu de rassembler, cet intitulé divise plusieurs de nos concitoyens, notamment les défenseurs de la famille qui estiment que cette décision de pluriel indéfini ne fait que souligner les différences, produisant ainsi l'effet inverse recherché. Le pluriel organise l'affrontement d'une forme de famille par rapport à une autre en prenant chacun séparément et ne plaçant pas du coup toutes les familles sur le même pied d'égalité. En revanche, le singulier sert bien à inclure toutes les familles. Cette nouvelle appellation opposant déjà les familles met à plat ce principe d'universalité, cette politique familiale universelle mise en place en 1945. Le Président de la République ainsi que le Gouvernement n'ont-ils pas mieux à faire étant donné la situation du pays ? Il s'interroge sur le fait de vouloir toujours plus diviser nos concitoyens de la part de l'équipe dirigeant en place et souhaite des vraies réponses sur cette question.

## Texte de la réponse

L'universalité de la famille ne doit pas dissimuler son caractère pluriel : il y a aujourd'hui des familles monoparentales (plus d'une famille sur cinq aujourd'hui), des familles homoparentales, des familles recomposées et des familles dites traditionnelles. Il s'agit de reconnaître toutes les familles, sans en oublier aucune, et de rassembler toutes les familles, sans faire prévaloir un modèle en particulier.

## Données clés

**Auteur :** [M. Jean-Claude Bouchet](#)

**Circonscription :** Vaucluse (2<sup>e</sup> circonscription) - Les Républicains

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 94054

**Rubrique :** Ministères et secrétariats d'état

**Ministère interrogé :** Familles, enfance et droits des femmes

**Ministère attributaire :** Familles, enfance et droits des femmes

## Date(s) clé(s)

**Question publiée au JO le :** [15 mars 2016](#), page 2121

**Réponse publiée au JO le :** [11 octobre 2016](#), page 8370